

Déclaration du SNIA-IPR/UNSA à l'occasion de la rencontre du Ministre avec le corps d'inspection du second degré le lundi 22 janvier à la Sorbonne

Monsieur le Ministre, au nom du syndicat national des inspecteurs d'académie, Inspecteurs pédagogiques régionaux, nous vous remercions de l'organisation de cette journée nationale. La rencontre avec les corps d'inspecteurs du second degré, qui renoue avec la tradition institutionnelle, nous satisfait.

Nous partageons pour l'essentiel les enjeux de la politique ministérielle que vous nous avez exposés, pour un projet ambitieux d'école de la république. Dans une société et un monde en plein mouvement, au-delà des défis économiques, numériques, écologiques, notre institution doit évoluer pour lutter contre l'émergence d'une société à deux vitesses conduisant au repli sur soi.

Ce premier trimestre, nous avons exprimé lors des séances du conseil supérieur de l'éducation nos réticences sur certaines mesures qui nous paraissent plus symboliques qu'essentielles. Nous serons exigeants pour que les réformes à venir fassent le pari de l'educabilité de tous pour offrir à chacune et chacun les moyens de la réussite.

Permettez-moi à ce moment de mon intervention de citer le lauréat du prix Goncourt, Eric Vuillard, qui dans son récit « l'ordre du jour » énonce : « *ils parlent la langue du paradis où, dit-on, tous les mots se valent* ».

Nous ne parlons pas la langue du paradis, et nous souhaitons que le discours de l'Education nationale soit fait d'une totale clarté, et ne laisse aucune place à l'ambiguïté. Nous sommes preneurs de cette école de la confiance dont vous parlez.

Vos inspecteurs ont des valeurs morales, de défense de la laïcité et de lutte contre les théories xénophobes ou racistes. Le collège est au cœur de la problématique de la démocratisation de la réussite scolaire. La réussite scolaire de tous nos collégiens, quels qu'ils soient, où qu'ils vivent, qu'ils puissent avoir un développement de tous leurs potentialités, y compris celles qu'ils ignorent avoir en eux. Les fortes contraintes liées à la rigidité temporelle des rendez-vous de carrière permettent très difficilement aux IA-IPR, qui se sont fortement engagés pour cette réforme, d'être plus disponibles pour évaluer l'efficacité des nouveaux dispositifs alors même que vous annoncez les prolégomènes de la réforme du lycée. Le SNIA-IPR a fait valoir, lors de sa rencontre avec la mission pilotée par Pierre Mathiot, ses propositions pour une structuration de la formation qui valorise toutes les voies de formation – générales, professionnelles, technologiques.

La circulaire de décembre 2015 sur les missions reconnaît aux inspecteurs la qualité de conseiller technique de recteur, participant à la définition de la stratégie académique dans sa dimension pédagogique sur l'ensemble des niveaux d'enseignement. Nous sommes au regret de constater, Monsieur le Ministre, que l'application attendue est fort diverse. Si dans certaines académies nos collègues sont étroitement associés à la mise en œuvre opérationnelle de la politique académique dans les différents territoires, malheureusement dans d'autres, la gouvernance ne prend pas assez en compte l'expertise pédagogique des IA-IPR.

La persistance de signaux interprofessionnels alarmants dans notre ministère nécessite de s'emparer effectivement des aspects mis en évidence par notre enquête de mai 2016 sur les conditions de travail des inspecteurs, particulièrement ressentis en contexte de réformes, de mise en œuvre du protocole PPCR et du plan de réussite étudiants.

Les inspecteurs ressentent une forte pression au travail qui génère du stress avec une incidence parfois négative sur leur vie familiale, à l'encontre de leur bonheur personnel que vous évoquez. Le Snia-Ipr demande la mise en place d'un groupe piloté par la DGRH pour améliorer la qualité de vie au travail et prévenir les risques psycho-sociaux. Nous avons rencontré un accueil favorable et une écoute attentive lors d'une récente audience accordée par le nouveau directeur de la DGRH, Monsieur Edouard Geffray.

Vous avez abordé la réorganisation des académies de Caen et Rouen avec un recteur unique. Le Snia-Ipr vous a déjà fait part de ses inquiétudes sur la gouvernance de cette région académique. Nous déplorons la suppression à Rouen d'emplois fonctionnels de conseillers de recteur alors même que la phase d'expérimentation et d'observation vient à peine de s'engager. La nouvelle territorialisation doit être menée avec prudence ; nous serons particulièrement vigilants à ce qu'aucune généralisation, même partielle, ne se mette en place sans concertation.

Monsieur le Ministre, notre rôle d'organisation syndicale est de défendre les intérêts matériels et moraux des personnels. A ce titre, dans le cadre d'une reprise de ce qu'il est convenu d'appeler "l'agenda social", nous demandons que soient étudiées les mesures permettant une amélioration des parcours de carrières des IA-IPR. Le PPCR des professeurs agrégés, avec la création de la classe exceptionnelle, donne encore plus d'acuité à la nécessité d'un saut indiciaire pour renforcer l'attractivité de la fonction.

Le président Macron, lors de la campagne électorale affirmait avec conviction et je le cite : « *Je veux pour vous, agents publics, plus de reconnaissance qui est d'abord une plus juste rémunération et davantage de perspectives de carrière* ».

Si nous avons apprécié le respect des engagements pris par la précédente Ministre pour la revalorisation de l'indemnité de charges administratives dès septembre 2017, en application d'accords convenus dans le cadre d'une négociation librement consentie par les partenaires, nous avons déploré l'absence de création de postes d'IA-IPR dans le budget 2018, alors que dans le budget 2017, 50 emplois nouveaux furent créés et pourvus par un concours supplémentaire ; l'effort attendu d'une soixantaine de postes pour les années 2018 et 2019 puis 2019 et 2020, a été interrompu. Nous espérons pour 2019 la prise en compte de ce besoin.

Sachez Monsieur le Ministre que vous pouvez compter sur nos forces, nos passions, nos intelligences pour servir les objectifs de votre ambition pour l'École, véritable colonne vertébrale de la République.

Je vous remercie pour votre attention.